

Amnesty International

Synthèse destinée aux médias

Index AI : POL 10/007/2007 (Public)

Bulletin n° : 094

ÉFAI

Embargo : 23 mai 2007 (10h00 TU)

RAPPORT 2007 D'AMNESTY INTERNATIONAL

Faits et chiffres

Vous trouverez ci-après des indications chiffrées relatives à certains thèmes essentiels traités par Amnesty International au cours de l'année 2006.

- Violences contre les femmes
- Contrôle des armes
- Peine de mort
- Torture et terrorisme
- Justice internationale

REMARQUE : ces statistiques ne sont pas exhaustives et ne reflètent que partiellement la totalité des atteintes aux droits humains commises dans le monde en 2006. Elles correspondent uniquement aux cas dont Amnesty International a eu connaissance. Comme l'illustrent les statistiques relatives à la peine de mort, les chiffres réels sont certainement très supérieurs à ceux présentés ici.

Pour obtenir des études plus détaillées, des informations spécifiques sur les pays, ou des analyses concernant des thèmes particuliers, utilisez les boutons situés en bas des entrées pays ou tapez un mot clé dans le moteur de recherche. Exemples :

Biélorussie
Expulsions
Immigration
Zimbabwe

<http://thereport.amnesty.org/fra/Homepage>

AMNESTY INTERNATIONAL EN 2006

L'organisation comptait **2,2 millions** de membres et de sympathisants dans plus de **150** pays et territoires.

5 000 personnes, collectivités, familles et organisations de défense des droits humains ont mené des activités dans le monde entier.

700 défenseurs des droits humains et organisations de défense de ces droits ont bénéficié de formations dispensées par Amnesty International dans toutes les régions du monde.

473 rapports et synthèses ont été produits.

330 actions urgentes ont été lancées par l'organisation, pour défendre des personnes en danger.

153 pays et territoires sont traités dans son Rapport 2007.

121 projets de campagne ont été lancés.

Amnesty international a effectué **120** visites dans **77** pays et territoires.

Selon le Rapport 2007, les autorités de **57** pays maintiennent en détention des prisonniers d'opinion ou des personnes susceptibles d'être considérées comme tels.

Source : AMNESTY INTERNATIONAL

VIOLENCES CONTRE LES FEMMES

185 États ont ratifié la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes.

62 pays ont formulé des réserves lors de la ratification.

9 pays n'ont pas signé la Convention.

1 seul pays l'a signée, mais sans la ratifier. Il s'agit des États-Unis.

VIOLENCES DOMESTIQUES

Au moins **1** femme sur **3** a été battue, contrainte à des rapports sexuels ou maltraitée au cours de sa vie. Le coupable est en général un membre de la famille ou quelqu'un que cette femme connaît.

LA TRAITE D'ÊTRES HUMAINS

2 millions de personnes sont victimes de la traite chaque année. Il s'agit en majorité de femmes et de jeunes filles.

Elles sont réparties dans **137** pays (majoritairement en Europe de l'Ouest, en Asie et en Amérique du Nord).

Elles viennent de **127** pays (majoritairement d'Europe centrale et de l'Est, d'Asie, d'Afrique de l'Ouest, d'Amérique latine et des Caraïbes).

LES FEMMES DANS LES CONFLITS

70 p. cent des personnes ayant trouvé la mort dans les conflits récents étaient des non-combattants. La plupart d'entre elles étaient des femmes ou des enfants.

Des dizaines de milliers de femmes et de jeunes filles ont été victimes de viols et d'autres formes de violence sexuelle depuis le début de la crise au Darfour, en 2003.

0 personne a été condamnée au Darfour pour ces atrocités, à la connaissance d'Amnesty International.

Sources : Amnesty International, UNICEF, UNIFEM, ONU, OMS, Médecins sans frontières

CONTRÔLE DES ARMES EN 2006

1 250 000 personnes ont signé la pétition du million de visages pour exiger un contrôle plus strict du commerce de l'armement.

En décembre, **153** pays ont adopté une résolution permettant d'entamer les travaux visant un traité international sur le commerce des armes.

24 pays se sont abstenus lors de ce vote.

1 a voté contre cette résolution. Il s'agit des États-Unis.

LE COMMERCE

Chaque année, en Asie, au Moyen-Orient, en Amérique Latine et en Afrique, des pays dépensent en moyenne quelque **16 milliards d'euros** pour des armes.

Avec **16 milliards d'euros**, ces pays pourraient scolariser tous leurs enfants et réduire la mortalité infantile de deux tiers d'ici à 2015.

Des armes légères ou de petit calibre ont été utilisées dans **85 p. cent** des homicides recensés par Amnesty International.

Des particuliers détiennent **60 p. cent** du total mondial des armes à feu.

Tous les ans, **2** balles sont fabriquées pour chaque homme, femme et enfant de la planète.

Sources : Amnesty International, Small Arms Survey 2002, 2003, 2004, 2005, Rapport du PNUD sur le développement humain 2005, UN Comtrade (base de données de l'ONU sur le commerce mondial des matières premières), proposition de création d'un mécanisme de financement international – IFF – (janvier 2003) par le ministère des Finances du Royaume-Uni, Rapport mondial 2004 de l'ONUSIDA, Congrès des États-Unis.

La campagne Contrôlez les armes est menée conjointement par Amnesty International, Oxfam International et le Réseau d'action international sur les armes légères (RAIAL).

www.controlarms.org

LA PEINE DE MORT EN 2006*

On estime à **20 000** le total mondial des condamnés à mort attendant d'être tués par l'État.

3 861 personnes ont été condamnées à mort dans **55** pays.

1 591** prisonniers ont été exécutés dans **25** pays; par comparaison, en 2005, **2 148** prisonniers avaient été exécutés dans **22** pays.

128 pays ne procèdent plus à des exécutions (ils ont aboli la peine capitale *de jure* ou *de facto*).

99 d'entre eux ont aboli la peine de mort pour tous les crimes de droit commun – les Philippines sont devenues le 99^e pays de cette liste, en 2006.

91 p. cent des exécutions recensées ont eu lieu dans **6** pays : la Chine, les États-Unis, l'Irak, l'Iran, le Pakistan et le Soudan.

69 pays ont toujours recours à la peine de mort.

65 personnes ont été exécutées en Irak, selon les informations parvenues à Amnesty International.

3 personnes avaient été exécutées en 2005.

** Les chiffres fournis pour les exécutions et les condamnations reflètent uniquement les cas dont Amnesty International a eu connaissance et sont en deçà de la réalité.*

*** Ce nombre est supérieur à celui publié dans le Rapport 2007 d'Amnesty International car il tient compte d'informations reçues ces dernières semaines.*

Source : AMNESTY INTERNATIONAL

TORTURE ET TERRORISME EN 2006

144 pays ont ratifié la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants.

Des personnes ont été torturées ou maltraitées par des membres des forces de sécurité, par la police ou par d'autres agents de l'État dans

102 pays figurant dans le Rapport 2007 d'Amnesty International.

La « *guerre contre le terrorisme* »

400 personnes de plus de 30 nationalités étaient toujours détenues à **Guantánamo** – symbole des injustices commises dans le cadre de la « *guerre contre le terrorisme* » – à la fin de l'année 2006.

200 détenus ont participé à des grèves de la faim depuis l'ouverture du centre.

40 détenus ont fait des tentatives de suicide.

3 hommes sont morts à Guantánamo en juin 2006 ; ils se seraient suicidés.

?? personnes sont détenues dans des centres secrets (les « *sites noirs* ») dans le monde entier.

Source : Amnesty International

JUSTICE INTERNATIONALE*

COUR PÉNALE INTERNATIONALE (CPI)

104 pays ont ratifié le Statut de Rome de la CPI.

100 États ont conclu des « *accords d'impunité* » avec les **États-Unis**, protégeant ainsi les ressortissants de ce pays contre d'éventuelles poursuites judiciaires.

6 mandats d'arrêt ont été décernés.

La CPI examine actuellement **3** affaires, concernant **le nord de l'Ouganda, la République démocratique du Congo (RDC) et le Darfour (Soudan)**.

TRIBUNAL PÉNAL INTERNATIONAL POUR L'EX-YOUGOSLAVIE

161 personnes ont été mises en accusation pour des violations graves du droit international humanitaire.

TRIBUNAL SPÉCIAL POUR LA SIERRA LEONE

10 personnes comparaissent actuellement devant le Tribunal spécial ; **Charles Taylor**, qui a été remis au Tribunal en mars 2006, est en instance de jugement.

Tous les prévenus ont plaidé non coupables. Ils sont accusés de crimes de guerre, de crimes contre l'humanité et d'autres violations du droit international humanitaire.

TRIBUNAL PÉNAL INTERNATIONAL POUR LE RWANDA

27 jugements ont été prononcés, concernant **33** personnes.

**informations mises à jour au 1^{er} mai 2007*